

# Lucien Willemin s'intéresse au gaspillage... automobile

Un nouveau livre pour Lucien Willemin. Le Taignon d'origine, auteur de plusieurs ouvrages sur les questions environnementales et climatiques, s'est intéressé à un concept peu évoqué: le gaspillage automobile. Le Romand y prône l'utilisation des voitures le plus longtemps possible plutôt que leur remplacement, même par des modèles consommant moins d'essence.

«C'est un appel à polluer un peu plus ici pour polluer beaucoup moins ailleurs» résume Lucien Willemin, au sujet de son petit livre «Halte au gaspillage automobile». L'opus sorti ce printemps part du postulat qu'acheter un véhicule neuf, même électrique, n'est pas plus bénéfique pour l'environnement et le climat que continuer à utiliser un véhicule d'occasion, bien au contraire. Son auteur veut donc inciter les consommateurs à garder plus longtemps leurs véhicules et inciter les dirigeants politiques à un temps de réflexion avant de légiférer pour inciter à l'achat de voitures électriques. Ceci en raison des ressources et de l'énergie utilisées pour fabriquer le véhicule, le fameux concept d'énergie grise déjà abordé par Lucien Willemin dans son premier livre, «En voiture Simone!».

## Polluer ici ou ailleurs?

Dans ce nouvel ouvrage, le Chaux-de-Fonnier développe ce sujet, expliquant que, si l'énergie grise peut en partie être compensée par l'utilisation du véhicule, le coût écologique demeure trop important. «Il faut



L'enfant de Saignelégier Lucien Willemin s'est intéressé au gaspillage automobile dans son nouvel ouvrage.

aussi tenir compte de la pollution chimique engendrée par l'extraction des matières premières, puis tout au long de la fabrication. Des substances toxiques envoyées dans l'air, l'eau et les sols à l'autre bout de la planète. Cette pollution-là n'est pas compensable à travers l'utilisation de l'objet» déplore Lucien Willemin.

«Des villes comme Paris ou Lausanne annoncent vouloir interdire les véhicules thermiques et n'autoriser que les voitures électriques dès 2030, ce qui pousse au gaspillage automobile. La question de santé publique est souvent évoquée pour justifier ces propositions, mais il s'agit d'une

politique égocentrée qui ne se soucie pas de l'air respirée par les habitants des pays extracteurs et constructeurs» poursuit-il, pointant du doigt les conséquences d'un remplacement fréquent de véhicules. Outre la fabrication, l'élimination et surtout l'export d'anciens véhicules polluent également, et principalement dans les pays du Sud, selon lui.

D'après Lucien Willemin, le gaspillage automobile n'est pas profitable à l'économie locale non plus, puisque les garagistes doivent financer le surplus de voitures, touchant moins de marge en vendant des véhicules neufs que d'occasion. Quelque 200 profes-

sionnels du métier ont d'ailleurs signé une proposition, relayée dans son livre, de comptabiliser l'ensemble des véhicules existants en Suisse.

## Pas contre la voiture

Dix personnalités suisses, expertes dans les domaines du climat, de l'écologie de l'économie ou encore des droits humains ont rejoint l'appel du Chaux-de-Fonnier à changer de cap en matière de politique automobile, des propositions ont été transmises aux élus fédéraux. La première d'entre elles est en discussion sous la coupole.

Si l'enfant de Saignelégier estime qu'il serait judicieux de diminuer la quantité de voitures – et d'objets, de manière générale – que nous possédons, il assure toutefois ne pas être un «anti-voiture. J'ai grandi aux Franches-Montagnes, je sais que la voiture y est nécessaire. Le zéro voiture, je n'y crois pas. Je ne le souhaite pas. Elles sont utiles dans les lieux décentrés» assure-t-il. Et de poursuivre: «C'est un objet diabolisé, probablement parce qu'il est le seul à générer une pollution directe, visible ici. Mais ce sont surtout sa fabrication et les infrastructures nécessaires à son utilisation qui agressent le vivant».

L'auteur incite donc à s'octroyer un temps d'arrêt, de réflexion avant de changer de véhicule ou de légiférer. Il souhaite également inciter ses lecteurs à prendre soin des objets, et par la même occasion, à «prendre soin de la vie», sa définition de l'écologie.

Nina Beuret

## Un bénéfice d'un demi-million pour la commune de Saignelégier

Assemblée communale sans histoire avant-hier à Saignelégier. Les 39 ayants droit ont accepté tous les points tacitement, à savoir les comptes 2022 bénéficiaires, un crédit pour la révision du PAL et le changement d'affectation de la parcelle accueillant la friche Miserez.

«Ils ne sont pas bavards!» a souri Laure Chaignat-Pelletier, qui a succédé à Vincent Cattin à la présidence des assemblées communales de Saignelégier. Mardi, pour la première de l'élu du Centre à la tête du législatif, les 39 citoyens n'ont pipé mot jusqu'aux divers.

Présentés par le conseiller communal socialiste en charge des Finances Diego Moni Bidin et le caissier Stève

Jodry, les comptes 2022 s'avèrent plus que conformes aux attentes des autorités. Basés sur une quotité de 2,3, ils laissent apparaître un bénéfice de 495 000 francs sur un roulement de revenus de 12,46 millions de francs. Avant d'arriver à ce résultat, une provision de 350 000 francs a été réalisée au titre de la politique budgétaire. Le budget prévoyait une perte de 188 000 francs.

### Plus d'impôts que budgetés

Ce qui explique ces chiffres écrits à l'encre verte? De nombreux facteurs, parmi lesquels des recettes fiscales (impôts sur les personnes physiques, taxes immobilières, etc.) plus importantes que prévues. La participation

au déficit du Centre de Loisirs a également été moins onéreuse qu'escomptée. Le chef-lieu a en effet déboursé 469 541 francs contre 675 000 francs prévus au budget. Les horodateurs installés à l'étang de la Gruère ont fait du bien à la caisse communale, les rentrées s'élevant à 116 800 francs contre des prévisions estimées à 80 000 francs. A ce sujet, les contredanses, posées notamment sous les essuie-glaces des véhicules des autochtones et touristes venus se détendre au bord de l'eau, ont rapporté presque 30 000 francs.

Après les comptes, le crédit de 150 000 francs destiné à la révision du Plan d'aménagement local (PAL) n'a soulevé aucune question, ni opposition. «Ce plan définira la vision stratégique afin de répondre aux enjeux futurs» a

rappelé Serge Parrat, conseiller communal du Centre en charge du dossier.

### Friche Miserez réaffectée

Sur leur lancée, les citoyens de Saignelégier ont accepté tacitement le changement d'affectation de la parcelle accueillant actuellement la friche de l'usine Miserez (rue Chasseral). La conseillère communale socialiste Stéphanie Vuilleumier a expliqué que ce terrain pourra accueillir de l'habitat collectif et une zone verte de 1400 m<sup>2</sup> au nord. Le futur plan spécial permettant la construction d'un immeuble sera de la compétence du Conseil communal. Eclairage public et horodateur inutilisé ont occupé les divers. (rg)